Le MENJ édite un cahier pratique « Bouger dans les espaces scolaires ».

publié le 18/06/2024 - mis à jour le 21/06/2024

Des lieux propices au mouvement

L'école constitue un moyen de garantir l'accès de toutes et tous aux activités physiques et sportives et permet de lutter contre la sédentarité.
En effet, les établissements scolaires offrent un environnement propice pour la mise en mouvement des élèves, dans un cadre sécurisé et offrant une diversité possible de mises en mouvement.
Le rôle de l'Ecole dans ce domaine est multiple : EPS, apprentissage en mouvement, pauses et déplacements actifs, activités interdisciplinaires, lien avec le monde sportif, etc.

Les objectifs
• le développement du corps
• le bénéfice pour la réussite scolaire
• le respect de l'autre
• l'appréhension de l'espace

Mobiliser les ressources du territoire

Pour développer un projet éducatif sur les activités physiques et sportives et sur le mouvement au sens large, les établissements scolaires peuvent s'appuyer sur un riche réseau d'acteurs, tant au niveau local que national.
Ils peuvent aussi utiliser les équipements du territoire mais aussi l'environnement naturel ou urbain qui peut être un terrain d'apprentissage et de pratique.

Des fiches pratiques

Sans prétention à exhaustivité, le cahier propose 8 fiches pratiques pour mettre en œuvre des actions concrètes :

- Aménager une cour sportive et ludique pour tous
- Aménager les abords en favorisant les déplacements actifs
- Bouger en salle de classe
- Développer des trajets actifs au sein des espaces scolaires
- Ouvrir les locaux aux pratiques hors temps scolaire
- Accueillir un acteur du monde sportif
- Donner accès à du matériel sportif
- Aménager des espaces adaptés aux pratiques douces

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.